

Aspect expressif de la syntaxe

Laura Monetta, Marion Fossard & Valérie Coulombe

1. La production de phrases

Tous les jours, nous produisons une grande quantité de phrases de structures variées pour communiquer divers messages à notre entourage. La production de phrases permet d'exprimer nos pensées de manière efficace et nous permet d'entretenir des relations avec les autres, par exemple en parlant d'événements présents, mais aussi en plongeant dans le passé ou en se projetant dans le futur, en formulant des demandes, en partageant nos opinions et nos sentiments et en questionnant ceux des autres.

Qu'elles soient longues, courtes, affirmatives, interrogatives, actives, passives, etc., produire des phrases telles que « Mes dépenses seront remboursées par mon employeur dès que le voyage prendra fin. » ; « Je ne me sens pas bien. » ; « Amélie, as-tu mangé la dernière part du gâteau ? » ; « Donne-moi la télécommande. » peut sembler banal. Pourtant, la production orale de ces phrases constitue un processus très complexe allant bien au-delà d'une simple juxtaposition de mots. Générer une phrase implique plusieurs étapes de traitement, dont l'élaboration du message (Qu'est-ce que je veux dire ?), l'encodage grammatical (Quels mots vais-je utiliser ? Comment vais-je les grouper en unités syntagmatiques plus larges ? Dans quel ordre les placer ? Comment les conjuguer ou les fléchir ?) et l'encodage phonologique (Comment mettre en forme sonore les mots de la phrase ?). Par ailleurs, de nombreux processus cognitifs, comme la mémoire de travail (MdT) et la planification mentale, sont également sollicités durant le processus de production de phrases. Ainsi, pour chaque message produit, le locuteur doit non seulement coordonner des processus sémantiques, syntaxiques et phonologiques, mais aussi maintenir en mémoire les représentations mentales de la phrase jusqu'à ce que celle-ci soit exprimée oralement (Bock & Levelt, 1994 ; Martin et al., 2014 ; Vigliocco & Hartsuiker, 2002).

Différents modèles théoriques ont tenté de représenter les processus mentaux impliqués lors de la production de phrases. Les modèles contemporains adoptent très largement une architecture sérielle et *top-down*, allant de l'intention communicative du locuteur jusqu'à la production effective de la phrase (Bock & Levelt, 1994 ; Garrett, 1975, 1980, 1988 ; Levelt, 1999 ; Thompson & Faroqi-Shah, 2002). Dans le présent chapitre, le modèle de Bock & Levelt (1994) sera utilisé. Ce modèle, largement basé sur celui de Garrett (1975, 1988), propose en effet une vision explicative et séquentielle des étapes de traitement menant à la production de phrases, ce qui en fait un modèle pertinent pour l'évaluation en contexte clinique, même s'il reste – à l'instar des autres modèles de production de phrases – assez peu spécifié en termes de fonctionnement des composants du modèle et de leur interaction (Thompson & Faroqi-Shah, 2002).

1.1. Le modèle de production de phrases de Bock & Levelt (1994)

Le modèle de Bock & Levelt (1994) repose sur une architecture séquentielle composée de quatre grands niveaux de traitement.

Le premier niveau, celui du message (ou étape de conceptualisation), implique la génération d'un message non linguistique (préverbal), sorte d'interface entre la pensée et le langage permettant de générer des messages fondés sur l'intention communicative du locuteur (Bock, 1990). Les données générées à cette étape très abstraite du modèle fournissent ainsi le matériel conceptuel brut nécessaire pour les processus situés en aval. Les deux étapes suivantes, les niveaux fonctionnel et positionnel, constituent le cœur de la planification sémantico-morpho-syntaxique de la phrase à produire et, à ce titre, ont été regroupées sous le terme d'encodage grammatical par Bock & Levelt (1994). Tout d'abord, le niveau fonctionnel implique deux composantes majeures : la sélection lexicale et l'assignation des fonctions. La sélection lexicale renvoie à la récupération, au niveau du lexique, des unités lexicales (ou lemmes) correspondantes aux concepts précédemment activés (lors de l'étape de conceptualisation). Les informations de nature grammaticale comme la classe grammaticale des lemmes sélectionnés (nom, verbe, adjectif, etc.) et, pour les verbes, leur structure argumentale (un, deux ou trois arguments) sont alors récupérées. De même, des informations syntaxiques fines (ou traits diacritiques) comme le genre et le nombre des noms, la personne et le temps pour les verbes, sont spécifiées à ce moment-là (Faroqi-Shah & Thompson, 2004, 2007 ; Schaffner, 2021). Une fois la sélection lexicale opérée, l'assignation des fonctions intervient pour relier – grâce au verbe qui impose sa structure argumentale – les lemmes et les rôles fonctionnels (ou rôles thématiques) qu'ils endossent, à savoir le rôle d'agent (de l'action), de patient, de thème, etc., déterminant ainsi le « qui fait quoi à qui » de la phrase.

Les processus fonctionnels terminés, les processus positionnels entrent alors en scène. À ce niveau l'ordre, ou la séquence dans laquelle les lemmes vont apparaître dans la phrase, est établi et les morphèmes grammaticaux nécessaires à la bonne formulation de la phrase sont sélectionnés. Deux composantes sont ainsi impliquées au niveau positionnel : l'assemblage des constituants et les processus d'inflexions. L'assemblage des constituants consiste à construire le cadre syntaxique de la phrase, c'est-à-dire à organiser hiérarchiquement les lemmes en constituants syntagmatiques (syntagme nominal, verbal, etc.), et à les placer dans l'ordre requis par les règles grammaticales en usage dans la langue. Dans une langue positionnelle comme le français dont la structure de base est SVO